



Règlement de participation

Le concours «Ça roule avec Caillou» est organisé par Les Éditions Chouette, mais est pris en charge par chaque librairie participante. Il se déroule en librairie du 1^{er} juin au 30 juin 2009.

Chaque librairie participante est responsable d'effectuer le tirage.

Admissibilité

Le concours est ouvert à toute personne résidant au Québec, dont les véritables prénoms, noms, adresses postales et adresses électroniques devront être inscrits sur le formulaire de participation

Comment participer

AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours est annoncé dans les librairies participantes et s'adresse à leur clientèle. Pour participer, le client n'a qu'à compléter le coupon concours et à le déposer dans la boîte destinée à cet effet.

Librairies participantes

Le concours «Ça roule avec Caillou» est organisé par Les Éditions Chouette, mais est pris en charge par les librairies suivantes :

Librairie Alire
Librairie Daigneault
Librairie L'Alphabet
Librairie Solis
J. A. Boucher
Librairie LSC
Librairie Gérald Boyer
Librairie Carcajou (Rosemère)
Librairie Carcajou (Laval)
Librairie Citation (Beloeil)
Le Fureteur
Librairie Galerie de Granby
Librairie Générale française
Librairie L'Hibou-coup
Librairie Lu-Lu
Librairie Marché du livre
Librairie René Martin
Librairie Morency
Librairie Clément Morin (Shawinigan)
Librairie Clément Morin (Trois-Rivières)
Librairie Le Parchemin
Librairie du Portage
Réflexion I.D.
Librairie Ste-Thérèse
Éditions Vaudreuil
Librairie Boucherville
Royaume du Livre
Librairie Au Carrefour
Librairie Mosaïque
Librairie Verdun
Renaud-Bray
Archambault
Biblairie GGC
Promenade St-Jovite



Prix

Une trottinette Caillou (Saica, Espagne) est attribuée par librairie participante.
La valeur de chaque trottinette est de 49,95 \$.

Sélection des gagnants

Les tirages auront lieu le 1^{er} juillet et sera effectué par chaque librairie participante.

Date limite de participation

Seuls les coupons reçus au plus tard à 23 h 59 min le 30 juin 2009 seront admissibles au tirage.

Réclamation du prix

Afin d'être déclarée gagnante, toute personne sélectionnée devra être jointe par courriel ou par téléphone par les librairies participant à la promotion *Ça roule avec Caillou* dans les 2 jours ouvrables suivant la sélection au hasard. Dans le cas d'un participant mineur, les Organiseurs entreront en contact avec un parent ou tuteur légal.

Conditions générales

Tout prix devra être accepté tel qu'il est décrit au présent règlement et ne pourra être transféré à une autre personne, substitué à un autre prix ou être échangé en partie ou en totalité contre de l'argent. Dans l'éventualité où le prix pourrait comporter une garantie, le gagnant reconnaît que la seule et unique garantie qui s'applique est celle du manufacturier et/ou du détaillant et/ou du fabricant du prix, le cas échéant.

Dans l'éventualité où, pour des raisons non reliées au gagnant, les Organiseurs du concours ne peuvent attribuer le prix (ou une portion de prix) tel qu'il est décrit au présent règlement, ils se réservent le droit d'attribuer un prix (ou une portion de prix) de même nature et de valeur équivalente ou, à leur entière discrétion, la valeur du prix (ou de la portion de prix) indiquée au règlement en argent.

Le refus d'une personne sélectionnée au hasard d'accepter un prix selon les modalités du présent règlement libère les Organiseurs du concours de toute obligation reliée à ce prix envers cette personne.

Les Organiseurs du concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le présent concours en tout ou en partie dans l'éventualité où il se manifesterait un événement, une erreur ou toute intervention humaine pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement du concours tel que prévu dans le présent règlement.

En participant ou tentant de participer au présent concours, toute personne dégage de toute responsabilité les Organiseurs du concours, leurs sociétés affiliées, leurs agences de publicité et/ou de promotion, les fournisseurs du prix, leurs employés, agents et représentants de tout dommage qu'elle pourrait subir en raison de sa participation ou tentative de participation au concours.